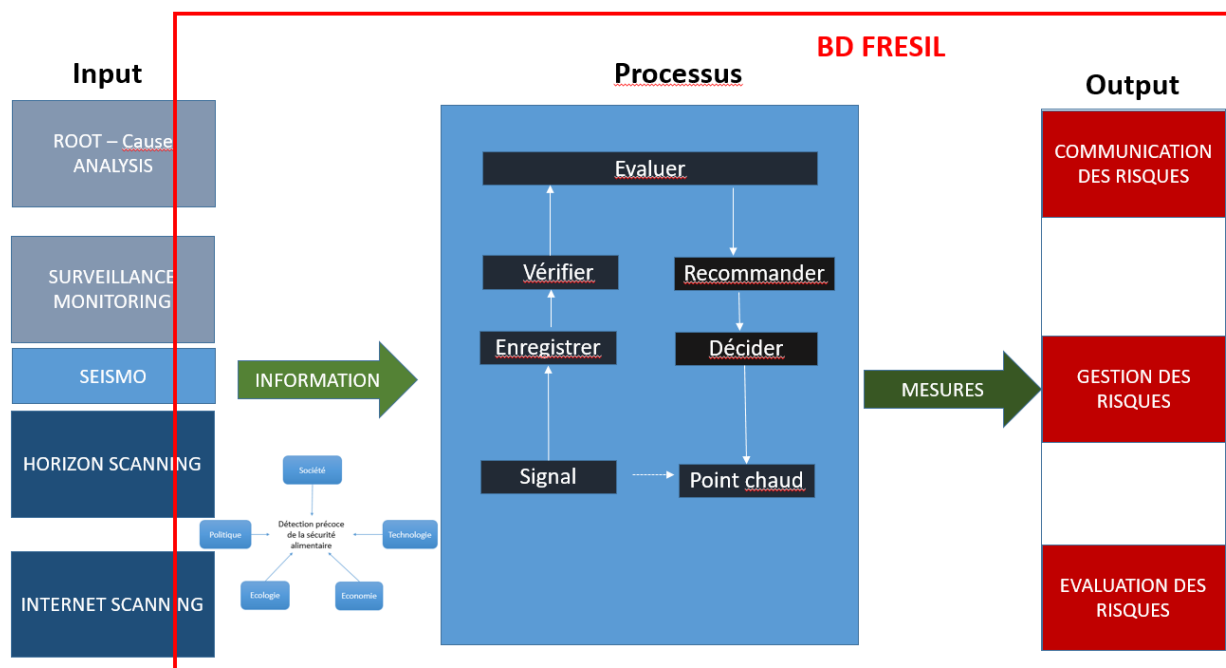




Détection précoce Sécurité des denrées alimentaires (FRESIL) – Concept



Impressum

Version 4.1

Mode de citation recommandé :

Auteur : Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Titre : Détection précoce Sécurité des denrées alimentaires (FRESIL) – Concept

Lieu : Berne

Date : Avril 2018

Contact

Thomas Lüthi, thomas.luethi@blv.admin.ch ; tél. +41 (0) 58 463 84 95

1 Résumé

Selon la stratégie de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'OSAV promeut activement la santé de l'être humain et de l'animal et veut être prêt à affronter de nouvelles tâches et de nouvelles menaces. Dans cette optique, l'OSAV attache une grande importance à la préparation aux situations de crise, à l'évaluation des risques, à la prévention et à la détection précoce.

La détection précoce Sécurité des denrées alimentaires (**Früherkennung Sicherheit der Lebensmittel** : FRESIL) de l'OSAV vise à identifier et à évaluer rapidement les risques potentiels que les denrées alimentaires et les objets usuels font courir à la santé des consommateurs, pour en déduire des mesures à prendre.

Pour la mise en œuvre de FRESIL, l'OSAV prend en compte la fraude et la tromperie, les dangers et les risques microbiologiques et chimiques, ainsi que ceux liés à la nutrition.

Toute détection précoce est impossible sans informations. Le concept de détection précoce prend en compte des informations rétrospectives et prospectives. Par informations rétrospectives, on entend l'analyse de données et de séries chronologiques existantes, ainsi que l'analyse ciblée d'événements concrets, alors que l'analyse d'informations prospectives vise à identifier les évolutions futures possibles et à évaluer leurs effets sur les risques pour la santé et les risques de fraude. Les deux approches peuvent être confiées à des personnes internes (ou externes) à l'OSAV. Ces personnes sont des sismographes de la détection précoce ; on les nomme « *Seismo* » dans le présent concept.

Les *Seismo* réunis forment le comité *Seismo*. Celui-ci peut consulter un conseil composé d'experts externes pour évaluer les informations recueillies. Le comité *Seismo* discute des informations qualifiées de signaux et les évalue. Il propose ensuite des mesures au comité spécialisé mixte (CoMi), qui se compose des décideurs des divisions Evaluation des risques et Gestion des risques de l'OSAV.

Ce comité examine les propositions du comité *Seismo* et décide de la suite de la procédure. Il s'agit ici de distinguer entre deux niveaux : a) la détection précoce stratégique, axée sur le long terme, et b) la détection précoce opérationnelle, qui traite de la prévention immédiate des situations de crise et des événements. Ensuite, l'Evaluation des risques, la Gestion des risques et/ou la Communication des risques traitent les informations identifiées comme étant des points chauds en se conformant au mandat du CoMi.

Les informations, les signaux et points chauds recensés, ainsi que leur évaluation, doivent être accessibles aux différents groupes d'intérêt. Ils sont enregistrés dans une base de données et des mesures éventuelles sont décidées à leur propos. Cela permet à la Confédération et aux cantons, ainsi qu'à d'autres groupes d'intérêts, comme les milieux économiques ou le monde académique, d'établir des orientations à court, moyen et long terme.

La personne responsable du processus FRESIL donne régulièrement des informations sur l'état des différents points chauds. Il est régulièrement procédé à un état des lieux de la *détection précoce Sécurité des denrées alimentaires*, lequel est intégré dans le rapport sur le *plan de contrôle national* (rapport du PCN).

La détection précoce Sécurité des denrées alimentaires touche de nombreux thèmes et questions, raison pour laquelle les coopérations avec d'autres autorités et organisations internes et externes à l'OSAV sont recherchées activement aux niveaux national et international.

L'ensemble du processus de détection précoce Sécurité des denrées alimentaires doit être évalué périodiquement, dans un processus continu d'amélioration des points faibles décelés.

Contenu

1	Résumé	3
2	Glossaire	5
3	Contexte	8
4	Définition	8
5	Objectif	8
6	Champ d'application	8
7	Références	8
8	Concept de base	9
8.1	Input	9
8.1.1	Considérations rétrospectives	9
8.1.2	Considérations prospectives	9
8.1.3	Documents d'aide techniques	11
8.2	Processus de détection précoce	11
8.2.1	Comité <i>Seismo</i>	12
8.2.2	Conseil externe	12
8.2.3	Comité spécialisé mixte (CoMi)	12
8.3	Output	12
9	Gestion de l'information	13
10	Coopérations	13
11	Mesure et évaluation du processus	14

2 Glossaire

Conseil	Représentants de l'industrie, de l'administration, des hautes écoles, convoqués par l'OSAV pour évaluer les dangers pour la sécurité alimentaire communiqués par les <i>Seismo</i> et rédiger des recommandations à l'attention de l'OSAV.
Driver	Facteurs d'influence susceptibles d'entraîner un changement dans la chaîne alimentaire, et donc un risque. Ils peuvent être liés à une évolution de société, technologique, économique, écologique ou politique (cf. STEEP)
Fraude alimentaire	Par <i>fraude alimentaire qualifiée</i> , on entend la fraude organisée de tous les produits de la chaîne alimentaire. Les fraudeurs cherchent intentionnellement à obtenir un profit maximal sur le long terme. Contrairement à la <i>tromperie</i> , la fraude alimentaire qualifiée est organisée et intentionnelle. Les frontières entre tromperie (p. ex. selon LDAI 817.0) et fraude alimentaire qualifiée (p. ex. selon CP, RS 311.0) sont floues et doivent être tranchées au cas par cas par la justice.
FRESIL	Acronyme de : F rüherkennung S icherheit der L ebensmittel (détection précoce Sécurité des denrées alimentaires)
Comité spécialisé mixte (CoMi)	Prend des décisions concernant les signaux et les mesures. Le CoMi fixe les priorités, définit les compétences et détermine la suite du processus. Il se compose des responsables des divisions Denrées alimentaires et Nutrition et Evaluation des risques.
Horizon scanning	Désigne l'analyse systématique des dangers et opportunités potentiels et des évolutions futures probables situés en marge des réflexions et planifications actuelles. L' <i>horizon scanning</i> permet de débusquer les questions nouvelles et inattendues susceptibles de se poser, ainsi que les problèmes ou tendances persistants (traduction libre d'après Defra (UK) in FAO 2013 ¹).
Information	Toute information dans le cadre de la détection précoce. Les informations sont évaluées, leur redondance vérifiée, puis elles sont enregistrées dans la base de données (BD) de détection précoce Sécurité des denrées alimentaires (FRESIL). Ces informations enregistrées sont appelées des <i>signaux</i> .
Internet scanning	Recherche systématique de certains termes clés sur Internet et les médias sociaux. Elle peut se faire de manière active avec un logiciel, ou passive par l'analyse des médias.
Points chauds	Signaux concernant un thème commun, identifiés comme prioritaires par des experts au moyen d'une matrice d'évaluation.
PR	Personne responsable du processus pour la détection précoce Sécurité des denrées alimentaires (FRESIL).
Sécurité des denrées alimentaires	Une denrée alimentaire est considérée comme sûre lorsqu'elle remplit les exigences énumérées à l'art. 7 LDAI (RS 817.0), soit ne pas être préjudiciable à la santé et être propre à la consommation humaine.
Seismo	Collaborateur interne ou externe à l'OSAV. Le <i>Seismo</i> signale toute information, événement, observation, etc. qu'il estime pertinent en rapport avec la sécurité des denrées alimentaires et des objets usuels, ou susceptible de receler des risques en lien avec l'alimentation, conformément au processus de détection précoce Sécurité des denrées alimentaires (FRESIL).
Signal	Annonces, événements, informations, etc. extraordinaires concernant des dangers et des risques, ainsi que des opportunités se rapportant ou pouvant se rapporter à la sécurité alimentaire ou susceptibles d'empêcher la

¹ Horizon Scanning and Foresight: An overview of approaches and possible applications in Food Safety ([FAO 2013](#))

	fraude alimentaire. Le terme « extraordinaire » fait référence à des modifications dans la qualité, la quantité, l'espace et le temps.
--	--

STEEP	STEEP : S ociété, T echnologie, E cologie, E conomie et P olitique. Prend en compte des facteurs de risque d'ordre sociétal, technologique, écologique, économique et politique en matière de sécurité et de fraude alimentaire.
Tromperie	D'après l'art. 18 LDAI, toute indication concernant des denrées alimentaires, des objets usuels ou des produits cosmétiques doit être conforme à la réalité. Sont notamment réputés trompeurs les présentations, les étiquetages, les emballages et les publicités de nature à induire le consommateur en erreur sur la fabrication, la composition, la nature, le mode de production, la durée de conservation, le pays de production, l'origine des matières premières ou des composants, les effets spéciaux et la valeur particulière du produit.

3 Contexte

Selon la stratégie de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)², l'OSAV promeut activement la santé de l'être humain et de l'animal et est prêt à affronter de nouvelles tâches et de nouvelles menaces. Dans cette optique, l'OSAV attache une grande importance à la préparation aux situations de crise, à l'évaluation des risques, à la prévention et à la détection précoce. Il s'agit d'identifier de manière anticipée de nouveaux risques dans le domaine des denrées alimentaires.

4 Définition

La détection précoce englobe l'identification, la collecte, la vérification, l'analyse et l'évaluation de données et d'informations. Elle évalue les dangers possibles quant à leur pertinence et estime le risque qu'ils représentent selon des critères scientifiques.

5 Objectif

La détection précoce vise à identifier et à évaluer les risques potentiels des denrées alimentaires et des objets usuels pour la santé des consommateurs. Cela englobe également la fraude alimentaire et la tromperie. Les informations récoltées et leur évaluation sont transmises aux cercles concernés et mises à leur disposition rapidement et de manière ciblée, afin qu'ils puissent prendre les mesures appropriées. La détection précoce permet à l'OSAV d'orienter les activités et les ressources sur les menaces pertinentes, de les traiter de manière adéquate et de protéger ainsi la santé de la population.

Le présent document sert à en expliquer le concept.

6 Champ d'application

En principe, le domaine d'application du système de détection précoce Sécurité des denrées alimentaires englobe la totalité des dangers, risques et opportunités en lien avec les denrées alimentaires, les objets usuels et l'alimentation. La mise en œuvre se fait par étape :

1. Prise en compte des dangers et risques microbiologiques, de fraude ainsi que de tromperie dans les denrées alimentaires ;
2. Prise en compte des dangers et risques chimiques dans les denrées alimentaires et les objets usuels ;
3. Prise en compte des dangers et risques liés à la nutrition.

Les aspects de fraude et tromperie alimentaires sont intégrés dans la première phase, car il existe déjà dans ce domaine des éléments de détection précoce correspondant au concept prévu. Cette première étape servira de base pour développer le domaine des risques chimiques de la seconde phase.

7 Références

- Müller et al. 2016 J. Verbr. Lebensm. (2016) 11 (1): 9-18.
<https://doi.org/10.1007/s00003-015-0978-0>
Etablierung eines Frühwarnsystems zur Erkennung lebensmittelbedingter Risiken in Bayern – risikoorientierte Lebensmittelüberwachung weiter gefasst
- [FAO 2015](#): Enhancing early warning capabilities and capacities for food safety. Training Handbook First Edition
- Marvin et al. Food and Chemical Toxicology 47 (2009) 915-926: [Early identification systems for emerging foodborne hazards](#)

² [Stratégie de l'OSAV2017ss](#) et [Stratégie Chaîne alimentaire](#) (en allemand uniquement)

8 Concept de base

Le concept de système de détection précoce se base sur les travaux préliminaires du projet de détection précoce et tient également compte des réflexions de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que de celles de Müller et al 2015 (voir ch. 6).

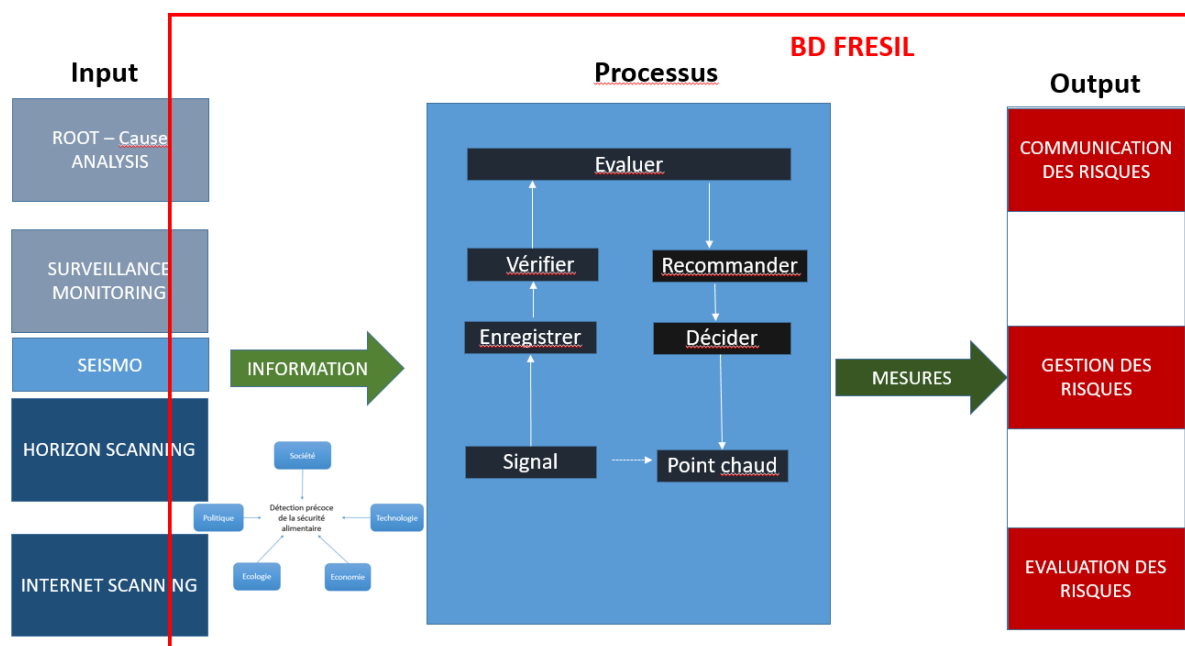


Illustration 1 Concept de base de la détection précoce Sécurité des denrées alimentaires

L'explication des différents éléments du modèle est décrite dans les paragraphes suivants.

8.1 Input

Sans information, une détection précoce n'est pas possible. Celles-ci proviennent des sources les plus diverses, qu'il s'agit de recenser et d'évaluer. D'une manière générale, deux perspectives différentes sont prises en compte : l'une est rétrospective et la seconde prospective.

8.1.1 Considérations rétrospectives

On entend par approche rétrospective l'analyse de données disponibles, ainsi que l'analyse ciblée d'événements passés en vue d'en tirer des leçons.

La *Root Cause Analysis* (*Analyse des causes fondamentales*) s'attache à identifier les éléments déclencheurs (les *drivers*) à l'origine d'un risque pour la santé ou de fraude. Sur cette base, il peut être fait référence par analogie à d'autres filières.

L'évaluation des résultats des contrôles officiels, p. ex. résultats d'échantillons, d'inspections et de foyers infectieux liés aux denrées alimentaires, permet de faire des analyses de tendance, et le cas échéant d'extrapoler des événements futurs. Une distinction est faite entre le *monitoring* (observation) et la *surveillance* : dans la *surveillance*, sont définies des valeurs-limites dont le dépassement déclenche des actions, alors que dans le *monitoring*, le déroulement d'une série de données est enregistré de manière passive et analysé après coup. Les deux éléments sont utilisés dans la détection précoce.

8.1.2 Considérations prospectives

L'approche prospective a pour objectif d'identifier les évolutions futures possibles et d'évaluer leur incidence sur le risque sanitaire et le risque de fraude. Deux méthodes entrent en jeu ici, l'*horizon scanning* et l'*Internet scanning*.

L'*horizon scanning* consiste en un examen systématique des dangers potentiels qui pourraient représenter une menace pour la sécurité et la fraude alimentaire à l'avenir. Les facteurs d'influence possibles sont appelés *drivers* ; la branche des assurances fait la distinction entre facteurs de société, technologiques, écologiques, économiques et politiques, que l'on désigne par l'acronyme *STEEP* dans la littérature. L'objectif de cette méthode est de reconnaître à temps les nouveaux risques en évaluant des scénarios futurs plausibles pour en déduire des mesures à prendre le cas échéant. Cette approche est également jugée appropriée dans la détection précoce Sécurité des denrées alimentaires.

L'*Internet scanning* parcourt Internet et les médias sociaux à la recherche de certains termes-clés, par exemple à l'aide d'un logiciel adapté. Il s'agit d'identifier des conversations en ligne ayant trait à la sécurité et à la fraude alimentaire et d'en dégager des tendances. Toutefois, l'analyse d'articles de presse et de revues de presse sur le thème de la sécurité alimentaire est une approche plutôt réactive.

Les *Seismo* gèrent parallèlement les approches rétrospectives et prospectives. Pour relever les thèmes pertinents pour la détection précoce, ils se conforment aux facteurs d'influence *STEEP*. Les *Seismo* forment le lien entre les évaluations rétrospectives et les estimations prospectives de la sécurité et de la fraude alimentaires.

Le tableau 1 explique en détail le concept de la collecte d'informations et donne des exemples des différentes méthodes.

Tab. 1 Méthodes de collecte d'informations dans le domaine de la sécurité alimentaire. Liste donnée à titre d'exemple.

Méthode	Exemples
Root Cause Analysis	- Analyse rétrospective d'un problème de sécurité donné ; p. ex, <i>Campylobacter spp.</i> dans la filière « volaille » - Analyse transposable ensuite à d'autres thèmes similaires d'autres filières
Surveillance et monitoring	Sécurité des denrées alimentaires : - Résultats de contrôles (p. ex. programme national d'analyses de détection de substances étrangères) - Plan de contrôle national (PCN) et son rapport - Réseaux de l'UE - Données et informations des laboratoires de référence nationaux - Données de monitoring - Données d'importation / exportation de produits. - Résultats de programmes de surveillance / prioritaires - Résultats de surveillances syndromiques (p. ex. usage d'antibiotiques, de pesticides) Public Health data: - Cas d'infection graves d'origine alimentaire - Annonces de laboratoires concernant des agents pathogènes d'origine alimentaire - Biomonitoring - Surveillance syndromiques
Seismo	Les <i>Seismo</i> collectent des informations obtenues par <i>Root Cause Analysis</i>, <i>Surveillance</i>, <i>Monitoring</i>, <i>Horizon Scanning</i> ou <i>Internet Scanning</i> provenant de leur domaine professionnel et de leur travail quotidien, mais aussi d'autres domaines qui leur paraissent significatifs pour la détection précoce, et consignent ces informations dans une base de données (BD FRESIL).

Horizon Scanning	• Publications spécialisées • Evolution des prix des produits agricoles • Evolution des ventes des produits agricoles • Usage de pesticides • Prévisions de récoltes • Données d'importation / données d'exportation • Conditions météorologiques / climat • Médias (revues de presse) • Réclamation de consommateurs • Echange avec des réseaux nationaux / internationaux
Internet Scanning	• Logiciels commerciaux • Journaux, médias et newsletters scientifiques • Big data

8.1.3 Documents d'aide techniques

Pour simplifier la procédure au maximum, les informations d'input et d'output doivent être gérées, évaluées et traitées dans la même base de données. Le concept est présenté au chapitre 9.

8.2 Processus de détection précoce

Le processus prévoit de transmettre les informations aux personnes responsables, qui les soumettent à un premier tri. Les informations à traiter plus à fond sont ensuite désignées par le terme de *signal*. Elles sont enregistrées, vérifiées et structurées de manière à pouvoir être évaluées par un comité d'experts. Il convient notamment de tenir compte des sources et des résultats de la vérification.

L'enregistrement se fait sous forme structurée et centralisée. Les informations provenant de sources alternatives sont reliées au signal, ce qui permet de vérifier la pertinence dudit signal.

L'évaluation du signal en question se fait par le comité *Seismo*, ainsi que si nécessaire par un conseil externe convoqué à cet effet. Ils débattent du cas et l'évaluent, et émettent une recommandation à l'attention de l'OSAV. Un comité spécialisé mixte de l'OSAV (CoMi) décide ensuite s'il s'agit d'un point chaud et de la manière de le traiter. Il convient de distinguer entre deux processus (*Illustration. 2*) :

- détection précoce stratégique en cas d'événements ayant des répercussions à moyen ou long terme ;
- détection précoce opérationnelle en cas d'événements ponctuels ou de crises.

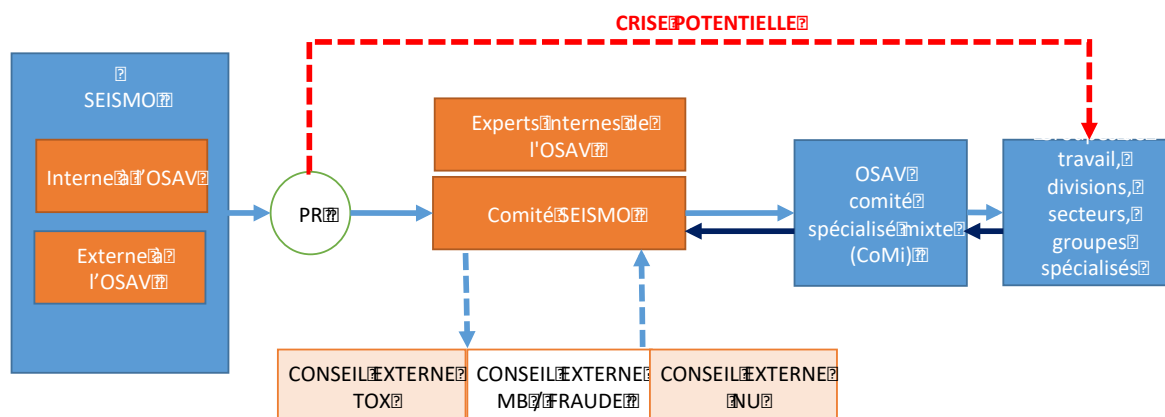


Illustration 2 Vue d'ensemble de la procédure de détection stratégique (en bleu) ou opérationnelle (en rouge). PR : personne responsable

8.2.1 Comité *Seismo*

Les *Seismo* débattent des signaux enregistrés au sein du comité *Seismo*. Ils les vérifient et décident lesquels envoyer au conseil externe. Tous les signaux identifiés comme n'étant pas pertinents sont clos, les autres sont soumis au comité mixte (CoMi) pour évaluation.

8.2.2 Conseil externe

La composition du conseil externe se fait uniquement sur la base des compétences requises. Sont désignées des personnes susceptibles d'apporter une contribution à l'évaluation de la sécurité et de la fraude alimentaire grâce à leur savoir spécifique. Les critères de sélection sont l'expertise professionnelle et l'expérience de la personne. Les membres du conseil externe peuvent provenir d'autorités cantonales de contrôle, d'offices fédéraux, de laboratoires privés, de l'industrie, du commerce ou des hautes écoles. Le cahier des charges régit les tâches, la responsabilité et les compensations financières. Les conseillers évaluent les signaux qui leur sont soumis, en débattent et formulent des recommandations.

8.2.3 Comité spécialisé mixte (CoMi)

A la suite du comité *Seismo*, le comité spécialisé mixte prend une décision concernant les signaux et les mesures. Il fixe les priorités, définit les compétences et détermine la suite du processus. Il surveille également l'exécution des mesures prises.

La rapidité avec laquelle le comité mixte traite des signaux dépend de leur dangerosité potentielle. Les signaux qui donnent des indices d'événements ou de crises sont traités plus rapidement et transmis directement aux unités organisationnelles compétentes. En revanche, les signaux servant à évaluer la sécurité et la fraude alimentaires sur le moyen ou le long terme suivent toute la procédure (*Illustration. 2*).

8.3 Output

Il y a plusieurs options possibles en matière d'output. La plus simple consiste à ne pas donner suite à un signal ou à le repousser.

Le comité mixte communique les signaux à traiter aux divisions Evaluation des risques, Gestion des risques ou Communication des risques. Les diverses options sont présentées dans les tableaux ci-dessous en guise d'exemple. Elles peuvent être traitées de manière échelonnée ou en parallèle.

Tab. 2 Evaluation des risques

Horizon temporel	Intervention possible
Mesures à très court terme	- évaluation très rapide sous forme d'une discussion d'un point chaud par plusieurs personnes en même temps - Recommandations de mesures à l'intention de la Gestion des risques
Mesures à court terme	Evaluation et vérification d'un point chaud en vue de le classer par ordre de priorité
Mesures à moyen et long terme	Préparation des évaluations
Aucune mesure prévue	Décision de la suite de la procédure : archivage

Tab. 3 Gestion des risques

Horizon temporel	Intervention possible
Mesures à très court terme	Déclenchement de la gestion de l'événement ou de crise
Mesures à court terme	Contrôles (ciblés) tels que prélèvement d'échantillons, contrôles d'exploitations par les autorités cantonales ou fédérales compétentes tout au long de la chaîne alimentaire
Mesures à moyen terme	Etablissement de programmes prioritaires
Mesures à long terme	- Orientation stratégique des organes de contrôle - Planification d'un scénario

Aucune mesure prévue	Stratégie de communication de la gestion des risques et archivage
----------------------	---

Tab. 4 Communication des risques

Horizon temporel	Intervention possible
Mesures à très court terme	- Stratégie de communication - Internet (actualités, nouvelles) - Retrait - Rappel - Mises en garde publiques - Canaux de communication tels que blog, Newsletter, Twitter
Mesures à court terme	Lettre d'information et directives
Mesures à moyen terme	- Bulletin à parution régulière, destiné à informer les services concernés des décisions relatives aux points chauds - Echange avec des réseaux nationaux et internationaux
Mesures à long terme	Communication des priorités de l'OSAV à moyen et long terme dans le cadre de la rédaction du rapport annuel et de l'évaluation de la situation
Aucune mesure prévue	Stratégie de communication

9 Gestion de l'information

Les informations enregistrées doivent rester accessibles sur une longue période afin de faciliter les tâches de planification à court, moyen et long terme des divers groupes d'intérêts (Confédération, canton, économie, hautes écoles, etc.).

Pour ce faire, les informations sont classées par catégories et les mesures correspondantes décidées. Enfin, toutes les informations et mesures sont enregistrées dans la base de données FRESIL, en veillant à ce que le degré de fiabilité de l'information y soit transparent.

Il est prévu que les *Seismo* puissent alimenter eux-mêmes cette base de données. Les commentaires d'autres personnes intéressées devraient aussi y figurer. Les différentes possibilités d'accès doivent être régies par différents droits d'accès. Cette base de données d'informations deviendra peu à peu une source de données pour la détection précoce.

Les *Seismo*, comme les cercles intéressés (cantons, milieux économiques, hautes écoles, etc.) doivent être tenus informés périodiquement de l'évolution des différents thèmes. Les événements importants, les changements apportés dans l'évaluation ou les priorités doivent être communiqués.

En outre, il convient de procéder à un état des lieux régulier de la détection précoce de la sécurité alimentaire et de l'intégrer dans le rapport PCN. On peut envisager des publications spécialisées sur la détection précoce dans des revues appropriées.

10 Coopérations

La détection précoce Sécurité des denrées alimentaires englobe de nombreux thèmes et questions qui ne peuvent pas être traités et suivis par le biais d'une détection précoce gérée par de l'OSAV. Des coopérations avec des organisations et autres institutions qui pratiquent également une détection précoce doivent être recherchées activement. Cela permet d'étendre le réseau et d'en approfondir la qualité. Il s'agit en premier lieu des services internes de l'OSAV, de services nationaux, ainsi que d'organisations partenaires internationales. L'OSAV communique activement ses connaissances avec ses partenaires dans le but d'utiliser les synergies, d'économiser les ressources et d'échanger les estimations.

11 Mesure et évaluation du processus

L'ensemble du processus de détection précoce Sécurité des denrées alimentaires doit être évalué périodiquement. Pour pouvoir évaluer l'efficacité du processus (performance et effet) et l'améliorer le cas échéant, il convient d'assurer un suivi à 4 niveaux. Les indicateurs suivants doivent être mesurés :

- Input : nombre d'informations et de signaux annoncés ;
- Output : nombre et sorte de points chauds identifiés ;
- Outcome : mandats rédigés ;
- Impact : mesures et activités initiées sur la base de la détection précoce

L'effet du processus devrait être réfléchi. Afin de pouvoir procéder à d'éventuelles améliorations, il s'agit d'observer avec vigilance les faits suivants : les dangers et risques détectés précocement ont-ils entraîné les conséquences redoutées ? Si non, pour quelles raisons ? Il faut également relever le nombre de dangers et risques identifiés grâce au système de détection précoce restés sans conséquence, ou dans quels cas les conséquences ont pu être réduites.

Il convient si possible de chercher à comparer la performance de ce système de détection précoce avec ceux d'autres pays.